

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/12/2018

Délibération n° D-2018-492

**OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour l'amélioration
de l'habitat**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE,
Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN,
Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Développement Urbain et
Habitat****OPAH RU Niort - Attribution de subventions pour
l'amélioration de l'habitat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de la deuxième OPAH RU, arrivée à terme le 31 décembre 2017, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs disposent d'un délai d'un an pour engager les travaux et de trois ans pour les achever.

A ce jour, après achèvement des travaux par les propriétaires, dix demandes de versement des subventions ont été déposées à la Ville de Niort. Elles concernent l'amélioration de deux logements de propriétaires occupants et de neuf logements de propriétaires bailleurs.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention ANAH	Subvention Ville de Niort	Total des subventions
Logement 1	7 591.00 €	1 518.20 €	9 109.20 €
Logement 2	15 152.82 €	22 113.95 €	37 266.77 €
Logement 3	9 017.05 €	10 523.87 €	19 540.92 €
Logement 4	15 011.66 €	21 916.33 €	36 927.99 €
Logement 5	13 890.86 €	20 347.20 €	34 238.06 €
Logement6	27 841.53 €	14 289.23 €	42 130.76 €
Logement 7	25 652.88 €	13 351.24 €	39 004.12 €
Logement 8	29 726.36 €	15 097.01 €	44 823.37 €
Logement 9	14 962.75 €	5 769.75 €	20 732.50 €
Logement 10	18 625.36 €	10 339.44 €	28 964.80 €
Logement 11	5 895.60 €	982.60 €	6 878.20 €
Total	183 367.87 €	136 248.82 €	319 616.69 €

Les subventions de la Ville de Niort sont attribuées selon les mêmes conditions que celles de l'Anah, en application du règlement National Anah en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement de la subvention aux propriétaires bénéficiaires, pour un montant total de 136 248.82 €

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

Demande de paiement subventions Ville de Niort - Conseil municipal 17 décembre 2018

Version du 27/11/18

Propriétaire	Adresse	Adresse des logements aidés	Nombre de logements	Type de projet	Fin de travaux	Montant des travaux TTC	Dépense subventionnée par l'Anah	Montant des subventions Anah	Taux/prime ANAH	Dépense subventionnée par la Ville de Niort	Montant des subventions VILLE de Niort	Taux/prime VILLE	Montant des subventions CAN	Taux/prime CAN
		21 rue de Girassat 79000 NIORT	1	PO TM Autonomie	oct-18	17 504 €	15 182,00 €	7 591,00 €	50%	15 182,00 €	1 518,20 €	10%	/	/
		23 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT	7	PB Logement dégradé	août-18	487 263 €	54 611,29 €	15 152,82 €	25%+ASE 1500€	54 611,29 €	22 113,95 €	35%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€
	PB Logement dégradé			30 068,20 €			9 017,05 €	25%+ASE 1500€	30 068,20 €	10 523,87 €	35%	/	/	
	PB Logement dégradé			54 046,65 €			15 011,66 €	25%+ASE 1500€	54 046,65 €	21 916,33 €	35%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
	PB Logement dégradé			49 563,42 €			13 890,86 €	25%+ASE 1500€	49 563,42 €	20 347,20 €	35%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
	PB Travaux Lourds			75 261,52 €			27 841,53 €	35%+ASE 1500€	75 261,52 €	14 289,23 €	15%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
	PB Travaux Lourds			69 008,24 €			25 652,88 €	35%+ASE 1500€	69 008,24 €	13 351,24 €	15%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
	PB Travaux Lourds			80 646,74 €			29 726,36 €	35%+ASE 1500€	80 646,74 €	15 097,01 €	15%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
		4 rue de la Regratterie 79000 NIORT	2	PB Travaux Lourds	juin-18	95 551 €	38 465,00 €	14 962,75 €	35%+ASE 1500€	38 465,00 €	5 769,75 €	15%	/	/
	PB Travaux Lourds			48 929,60 €			18 625,36 €	35%+ASE 1500€	48 929,60 €	10 339,44 €	15%+ prime vacance 3000€	2 000,00 €	prime vacance 2000€	
		19 rue de Nambot 79000 NIORT	1	PO TM Habiter Mieux	oct-18	10 584 €	9 826,00 €	5 895,60 €	50%+ASE 982,60€	9 826,00 €	982,60 €	10%	/	/